

Les tribunes du mois d'avril 2021

La Madeleine que nous aimons

UN ARRIERE-GOUT DE PASTÈQUE

Les prochaines élections régionales se dérouleront en Hauts de France, et donc sur notre commune, en juin prochain, si le contexte sanitaire le permet. A l'occasion de la préparation de ces élections, on a appris récemment la constitution d'un « attelage électoral » associant notamment Europe Ecologie Les Verts à La France Insoumise. S'il peut apparaître surprenant pour certains, cet « attelage électoral » ne doit pas l'être pour les Madeleinois. En effet, sous des dehors citoyens, écologiques et solidaires, c'est bien une « alliance pastèque » associant écologistes et représentants de la gauche radicale qui s'est constituée à La Madeleine aux dernières élections municipales et qui siège dans l'opposition. Encore faut-il rappeler que cette « alliance pastèque » avait choisi d'avancer masquée, drapée dans un « citoyennisme-washing » qui aura réussi à leurrer quelques électeurs crédules, et qui se disent aujourd'hui écoeurés d'un tel procédé déloyal. Vert à l'extérieur, rouge vif à l'intérieur, comme un arrière-goût de pastèque.

CLARIFICATION (1)

Le dernier conseil municipal a eu le mérite d'apporter une clarification sur les positions du groupe d'élus d'opposition en matière de sécurité des biens et des personnes ; sujet « étrangement » passé sous silence dans leur campagne électorale municipale et leur projet de mandat. Les choses sont maintenant claires : les élus d'opposition se disent opposés à la vidéosurveillance sur le territoire de la commune. Ils vont même plus loin en citant en exemple à suivre la Ville d'Issy-les-Moulineaux, au motif qu'elle n'a pas de Police Municipale. Pour ce qui nous concerne, nous restons convaincus de l'utilité et de la nécessité de ces deux maillons essentiels de la chaîne de sécurité locale que constituent la vidéosurveillance et la Police Municipale, et nous continuerons à les développer durant ce mandat.

CLARIFICATION (2)

Toujours lors du même conseil municipal, l'opposition a aussi clarifié sa position sur la dette de la commune. A l'heure du « quoi qu'il en coûte » qui fait flamber la dette nationale, les élus de l'opposition ont ainsi préconisé que la dette municipale s'envole à son tour. Parce que la dette d'aujourd'hui constitue l'impôt de demain, et qu'elle est aussi un legs empoisonné pour les générations futures, il est évident que nous ne suivrons pas cette préconisation irresponsable et que nous poursuivrons notre gestion maîtrisée et rigoureuse de la dette communale. Finalement, le grand mérite de cette séance du conseil municipal aura été d'apporter deux grandes clarifications au débat public madeleinois.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ,

Regrettant que la vaccination de masse se fasse toujours attendre, la Ville de La Madeleine reste pleinement mobilisée pour ses habitants dans la lutte contre la Covid-19. Dans ce cadre, la Ville accompagne les séniors, qui éprouvent des difficultés à se déplacer, grâce à la mise en place d'un service de transport municipal personnalisé permettant de les emmener là où ils parviennent à obtenir un rendez-vous pour se faire vacciner. Ce service d'aides aux personnes âgées perdurera après l'ouverture du centre de vaccination intercommunal de Marcq-en-Baroeul pour laquelle la Ville est mobilisée aux côtés des communes voisines.

« EN BON PÈRE DE FAMILLE »

Le climat fiscal madeleinois restera toujours au beau fixe en 2021. Pour la neuvième année consécutive, les taux d'imposition madeleinois ne connaîtront toujours pas d'augmentation et pourront continuer à subir tranquillement la comparaison avec ceux des villes voisines. Si nos taux font des envieux, il en est de même pour notre endettement par habitant qui s'élève à 263 € là où les villes de même strate affichent en moyenne 1050 €. Fiscalité gelée dans la durée et dette largement maîtrisée, deux marqueurs de la gestion « en bon père de famille » qui continuera de s'appliquer en 2021 à La Madeleine.

« La Madeleine que nous aimons »
Groupe des élus de la Majorité Municipale

Agir pour l'avenir

A La Madeleine, le 11 février 2021, JCDecaux a installé un Abribus filtrant l'air extérieur pour « offrir à ceux qui attendent leur bus, un air plus pur » grâce à une mousse végétale et un pilotage « intelligent ».

La ville de la Madeleine se montre de plus en plus soucieuse d'améliorer la qualité de l'air sur son territoire. C'est une bonne nouvelle ! Pour accompagner cette prise de conscience, des solutions technologiques fleurissent, se voulant « intelligentes » ou « innovantes » et sont régulièrement illustrées dans le Magdeleine.

D'autres solutions existent, parmi lesquelles, il en est une qui présente l'avantage de relever ce double défi d'assainir et de rafraîchir l'air localement : planter des arbres. Les arbres filtrent les particules, ainsi que d'autres polluants de l'air. Leur ombre projetée et la transpiration végétale contribuent à faire baisser la température. Les arbres jouent aussi un rôle important dans la gestion des eaux de pluie, réduisent le bruit, améliorent l'esthétique de nos villes et ne consomment aucune énergie. A contrario, il n'est pas encore prouvé que les oiseaux seront convaincus de leur nouvel abribus...

Le pilotage d'une « stratégie de l'arbre » qui nous apparaît comme fondamentale aujourd'hui doit, tout comme l'abribus, être intelligent. Planter n'importe où, n'importe comment et n'importe quoi ne sert pas forcément. Il est notamment pertinent de planter le long des grands axes de circulation pour protéger les habitations mitoyennes des afflux de polluants, dans les zones piétonnes, à proximité des écoles, des maisons de retraite, etc. Le choix de l'espèce a aussi son importance. Faut il ici rappeler que les arbres doivent être plantés dans le sol et pas dans un pot et qu'un jeune arbre planté ne vaut pas un vieil arbre coupé ? A priori oui.

La majorité se félicite du vote d'un « plan arbre », lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2020, portant sur un objectif quantitatif. Mais point de projet complet, ni de cartographie prospective, comme si le chiffre brut annulait la nécessité de développer une véritable « politique de l'arbre »

Suivez-vous : www.facebook.com/agiravenir59/

« Agir pour l'avenir »